

N/REF : 26/12/2025 11H57 C:000017 I:02226

V/Email reçu le Vendredi 26/12/2025 à 11H57

**SDC BASTION SAINT CLAUDE
C/O PICHET IMMOBILIER
23 BIS AV DE MULHOUSE
BP 89
17004 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : LE BASTION ST CLAUDE
39 RUE REMPARTS SAINT CLAUDE
BASTION ST CLAUDE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 19 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 39 RUE REMPART ST CLAUDE 17000 - LOG 102 ET 103 GESTIONNAIRE FONCIA
SYNDIC PICHET MME DEGUILLÉ 0546419033

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE TECHNIQUE
LA MOQUETTE DES COMMUNS DEVANT LES 2 APPTS EST COMPLETEMENT TREMPÉE ET
CELA A OCCASIONNÉ DES DÉGÂTS EN SOUS SOL SUR LE FLOCCAGE DU PLAFOND.
IL Y A EU INTERVENTION D'UN PLOMBIER DANS L'APPT 103, REPARATION D'UNE
CANALISATION FUYARDE, MAIS IL Y A ENCORE UNE FUITE QUELQUE PART

Donneur d'ordre : M. B. SEVERYNS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 30/12/2025
TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 103
OCCUPANT ABSENT POSE D'UN AVIS DE PASSAGE

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 102
CONSTAT : PAS DE TRACE DE DÉGÂT DANS LE LOGEMENT
CEPENDANT, NOUS SUSPECTONS UNE FUITE ENTRE COMPTEUR EN GT ET L'ARRIVÉE
D'EAU SOUS CUMULUS CAR SANS UTILISER L'EAU LE COMPTEUR TOURNE
TENTATIVE DE DEGRIPPAGE DE LA VANNE D'ARRÊT COMPTEUR : SANS SUCCÈS

LE 05/01/2026
MME PROUST (FONCIA), NOUS INFORME QUE LES ROBINETS D'ARRÊT DES 2 LOGTS
ONT ÉTÉ REMPLACÉS, ET FONCIA MANDATE L'ASSURANCE DES LOCATAIRES POUR
EFFECTUER UNE RECHERCHE DE FUITE COMPLEXE
NOUS CLOTURONS LA DEMANDE EN L'ÉTAT

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 31/12/25 à 09H20 M. B. SEVERYNS

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, NOUS PROGRAMMONS LE REMPLACEMENT DE
LA TÊTE DE POTENCE DE LA VANNE HS DU LOGEMENT 102.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 30/12	2	65,16	114,03
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				182,56
T.V.A. a 20,00%				36,51
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>219,07</u>

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN